

Initiatives ministérielles

Étant donné que tout le projet coûtera environ 850 millions de dollars, les salaires et les achats payés par les promoteurs se traduiront par l'injection de plus d'un demi-milliard de dollars dans l'économie locale au cours des quatre prochaines années. L'une des régions les plus économiquement défavorisées du Canada recevra plus d'un demi-milliard de dollars. Cela devrait donner un bon élan à l'économie du Canada atlantique qui en a grand besoin.

Tout cet argent frais aura aussi un effet sur les secteurs du détail et des services du Canada atlantique qui pourront prendre de l'expansion et offrir de nouveaux emplois.

Étant donné les répercussions positives du projet, il n'est pas étonnant que la majorité des habitants de l'île l'appuient. L'industrie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard elle aussi recevra une très forte impulsion.

• (1115)

L'industrie touristique est absolument essentielle à la santé économique de l'Île-du-Prince-Édouard. La part du produit intérieur brut que cette industrie représente dans cette province est plus élevée que dans toute autre province du Canada.

On a étudié attentivement les effets que le raccordement permanent aura sur le tourisme et on a conclu que le nombre de visiteurs augmenterait dès la première année. Selon certains chiffres, cette augmentation serait d'environ 25 p. 100. Il y aura certainement des touristes qui se rendront là-bas durant la phase de construction pour voir comment les travaux se déroulent. Il y aura aussi beaucoup de touristes qui se rendront à l'Île-du-Prince-Édouard et ailleurs au Canada atlantique une fois la construction du pont terminée parce que ce sera vraiment quelque chose à voir.

Une augmentation du nombre de touristes aura des effets positifs importants sur l'industrie des services de l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, du spectacle, des loisirs, de l'artisanat local, de la fabrication et du commerce de détail. Ce projet favorisera de nouveaux investissements dans l'infrastructure touristique de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le tourisme n'est certes pas la seule industrie qui profitera de ce raccordement permanent. L'accès à une liaison plus fiable, plus rapide et, à la longue, moins coûteuse avec le continent rendra certainement l'industrie agricole et l'industrie des pêches de l'Île-du-Prince-Édouard plus concurrentielles et devrait les aider à élargir leurs marchés. Même si les avantages directs iront à la région de l'Atlantique, il est également vrai que ce projet apportera beaucoup à l'ensemble du Canada.

Pour être couronnée de succès, la relance économique que notre gouvernement veut stimuler doit toucher toutes les régions du pays. En donnant aux Canadiens de l'Atlantique la chance de travailler pour renforcer leur infrastructure dans le secteur des transports et de créer des possibilités économiques à long terme, nous faisons du Canada un pays plus fort.

La façon la plus efficace de contenir la croissance des dépenses sociales dans notre pays, c'est de redonner des emplois aux travailleurs. C'est exactement l'objectif que notre gouvernement cherche à atteindre et c'est exactement ce que ce projet nous permettra de faire. Ce projet donnera des emplois aux travailleurs du Canada atlantique et les aidera à améliorer leurs compétences professionnelles. Il stimulera l'industrie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard et améliorera grandement le système de transport dans cette province parce que les gens n'auront plus à attendre longtemps pour prendre le traversier.

On a grandement besoin de l'argent qui sera injecté dans l'économie sur une période de quatre ans, soit plus d'un demi-milliard de dollars, ainsi que du raccordement permanent lui-même, projet dont nous parlons depuis plus de 100 ans à l'Île-du-Prince-Édouard.

[Français]

M. Ghislain Lebel (Chambly): Monsieur le Président, mon chef a présenté à cette Chambre, plus tôt, la position de notre parti relativement à cet ouvrage. En résumé, le député de Lac-Saint-Jean souscrivait aux impératifs économiques du parti au pouvoir en ce qui a trait à cet ouvrage. Il prenait aussi acte du fait que le ministre intéressé se reconnaissait soumis à un référendum, lorsque la volonté populaire s'exprime.

Dans le cas de l'ouvrage qui nous intéresse aujourd'hui, ce pont de 13 kilomètres qui va relier l'Île-du-Prince-Édouard au continent, on dit partout ici, surtout du côté du parti ministériel, que cela favorisera la création d'emplois, la stimulation de l'économie, ce, avec quoi nous sommes tout à fait d'accord. Sauf que j'aimerais demander au député qui vient de prendre la parole, faute par son ministre d'être présent en ce moment, si une directive officielle sera donnée à l'effet de ne pas engager sur ce travail-là ou sur ce projet-là des Canadiens ou des Québécois du centre—de l'Ontario ou du Québec—comme cela se fait officiellement actuellement pour le projet Hibernia à Terre-Neuve? On sait que sur ce projet, les Québécois ont été systématiquement exclus du travail. Donc, j'aimerais qu'on apporte, à la population du Québec en particulier, ainsi qu'à la population canadienne en général, une précision à cet effet. Est-ce que la mobilité de la main-d'oeuvre sera contrecarrée par une disposition quelconque légale ou autre, concernant ce travail-là?

• (1120)

[Traduction]

M. MacAulay: Monsieur le Président, je remercie mon collègue. Le ministre est sûrement tout à fait capable de parler en son nom propre. Je suis convaincu que Travaux publics Canada ne s'occuperait jamais d'un projet stipulant qu'aucun travailleur du Québec ou d'ailleurs ne peut y occuper un emploi.

J'ai dit que nous représentons une région où le taux de chômage est probablement le plus élevé au pays. Nous avons besoin d'emplois, et ce projet crée des emplois dans notre propre région. Le fait est que nous avons la main-d'oeuvre et que nous avons le projet. Jamais nous ne voudrions exclure qui que ce soit. Les emplois se trouvent dans la région, et le projet aussi.